



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Brevet de technicien supérieur « Comptabilité et Gestion des Organisations »

Session 2015

RAPPORT DE JURY

**Le BTS CGO connaîtra en 2016 sa dernière session.** Le BTS comptabilité et gestion lui succèdera lors de la session d'examen 2017. Ce dernier s'applique toutefois dès la rentrée 2015 pour la mise en œuvre des programmes en 1<sup>ère</sup> année de BTS.

La rénovation de ce BTS est essentiellement justifiée par une évolution des métiers. Aujourd'hui, le cœur du métier exercé par le titulaire d'un BTS est plus resserré que celui décrit en 2000. Le BTS devient le premier palier de l'insertion professionnelle dans les métiers de la comptabilité.

Si les activités comptables sont présentées par fonction : comptabilité, fiscalité, relations sociales, analyse financière et contrôle de gestion, le cœur de métier est centré sur les trois premières. Les deux autres ne seront vraiment accessibles qu'avec l'expérience professionnelle et/ou un parcours de poursuite d'études. D'autres changements inhérents à l'exercice du métier justifient également cette rénovation, avec notamment la place prégnante des activités de contrôle et de veille réglementaire dans un contexte très changeant. L'évolution des métiers est également très marquée par les évolutions technologiques et en particulier la participation du titulaire du diplôme à la fiabilité de l'information circulant dans le système d'information, système d'information dont le PGI est une brique essentielle.

Deux principes guident la rénovation : les principes liés à l'actualisation et la restructuration des contenus et les principes liés à la nécessaire professionnalisation et à un enseignement à partir de contextes et/ou de situations de travail.

Pour plus de détail, consulter l'entretien conduit par la revue Économie & Management avec Jean-Michel Paguet, Inspection général d'Économie-gestion, qui expose les changements majeurs du BTS comptabilité et gestion

<https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/N-7453-9163.pdf>

Le nouveau référentiel peut être consulté à l'adresse suivante :  
[https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS\\_ComptabiliteGestion.pdf](https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS_ComptabiliteGestion.pdf)

A la page 126 de ce document est présenté l'ANNEXE IV - TABLEAU DE  
CORRESPONDANCE DES EPREUVES ET DES UNITES

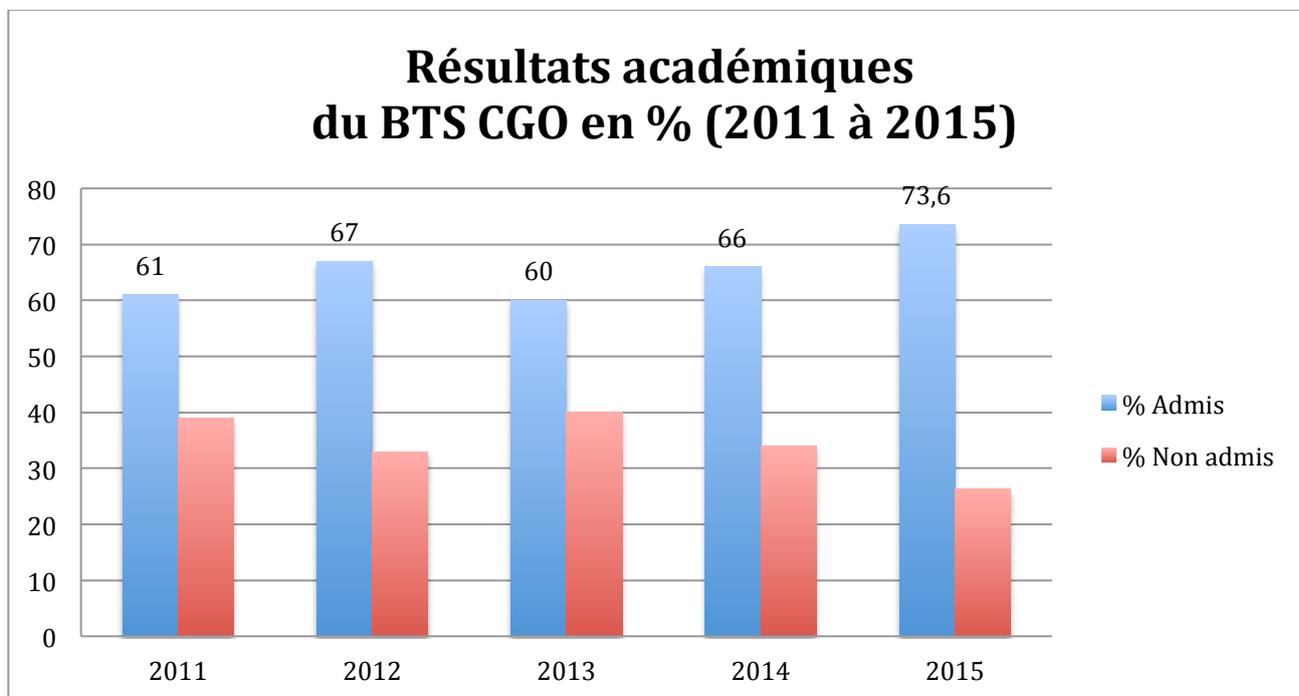
<b>Brevet de technicien supérieur Comptabilité et gestion des organisations (arrêté du 7 septembre 2000 modifié)</b>		<b>Brevet de technicien supérieur Comptabilité et gestion défini par le présent arrêté</b>	
E1 – 1 Culture générale et expression	U1.1.	E1 – 1 Culture générale et expression	U1.1.
E1 – 2 Langues vivantes étrangères 1	U 1.2.	E1 – 2 Anglais	U 1.2.
E2 – Mathématiques	U2	E2 - Mathématiques	U2
E3 - Économie, droit et management	U3	E3 - Économie, droit et management	U3
E4 - Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales	U4	E4 - Traitement et contrôle des opérations comptables et fiscales et sociales (étude de cas)	U4
E5 - Analyses de gestion et organisation du système d'information	U5	E5 - Situations de contrôle de gestion, d'analyse financière et sociale	U5
E6 - Conduite et présentation d'activités professionnelles	U6	E6 - Parcours de professionnalisation	U6

Les candidats ayant choisi une langue vivante autre que l'anglais au titre de l'ancien diplôme pourront conserver, pour l'épreuve E1.2 du nouveau diplôme, cette langue pendant 5 ans.

## 1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

### 1.1 RÉSULTATS GLOBAUX – ÉVOLUTION

Le taux de réussite de cette session est en progrès par rapport aux années précédentes.



### 1.2 RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT

	présents	admis	%adm/pres
0210019G LEGTP LE CASTEL DIJON	19	17	89.5%
021002SX ISOLES 21 SECTEUR DIJON	7	2	28.6%
021003SF ISOLES 21 SECTEUR BEAUNE	1	-	0%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE DIJON	31	28	90.3%
0211091X LPETP LES ARCADES DIJON	17	12	70.6%
021120SY ENSEIGT A DISTANCE COTE D'OR	2	-	0%
0211985U SB FORMATION DIJON	8	5	62.5%
0212002M DIJON FORMATION	10	7	70.0%
0212191T GRETA 21 DIJON	1	1	100%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU NEVERS	13	11	84.6%
058120SM ENSEIGT A DISTANCE NIEVRE	1	-	0%
0710010A LEGT MATHIAS CHALON SU	33	27	81.8%
071002SE ISOLES 71 SECTEUR CHALON/SAONE	4	1	25.0%
071003SN ISOLES 71 SECTEUR MACON	6	2	33.3%
0710045N LEGT LAMARTINE MACON	31	24	77.4%
0710054Y LYCEE HENRI PARRIAT MONTCEAU	16	12	75.0%
071120SF ENSEIGT A DISTANCE SAONE LOIRE	9	6	66.7%
0711567T GRETA 71 CHALON SUR SAONE	1	-	0%
071450SA CHALON FORMATION	5	4	80.0%
0890005X LEGTP J.J. FOURIER AUXERRE	18	13	72.2%
089002SB ISOLES YONNE	1	-	0%
0891076L GRETA 89 AUXERRE	3	2	66.7%
089120SC ENSEIGT A DISTANCE YONNE	1	1	100%
<b>TOTAL</b>	<b>238</b>	<b>175</b>	<b>73.5%</b>

### **1.3 MOYENNES PAR ÉPREUVE – EVOLUTION**

Les résultats marquent un fléchissement important notamment en mathématiques, en management mais aussi sur l'épreuve E4.

<b>Épreuves</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Culture et expression en langue française</b>	10,13	10,9	9,61	10,06	10,28
<b>Culture et expression en langue vivante</b>	9,92 (Anglais)	10,54 (Anglais)	10,27 (Anglais)	10,6 (Anglais)	11,65 (Anglais)
<b>Mathématiques</b>	11,21	12,65	9,05	9,79	10,98
<b>Économie - Droit</b>	8,39	8,72	9,49	10,15	10,38
<b>Management</b>	11,54	9,55	10,46	8,23	9,57
<b>E.4. Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales</b>	11,25	12,9	11,69	10,45	12,23
<b>E.5. Analyses de gestion et organisation du système d'information</b>	10,09	9,03	9,05	9,09	12,10
<b>E6. Conduite et présentation d'activités professionnelles</b>	12,18	12,47	12,24	12,49	12,35

## **2 LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE**

### **2.1 CULTURE GENERALE ET EXPRESSION – E1A**

Le thème proposé était : « Ces objets qui nous envahissent : objets cultes, culte des objets »

#### **a) Synthèse des documents**

Pour cet exercice, les documents proposés étaient :

- Document 1 : Philothée GAYMARD, Le vintage. Le monde expliqué aux vieux, Éditions 10/18, 2013.
- Document 2 : Propos recueillis par Aude LASJAUNIAS, M, le magazine du Monde, 5 juillet 2012.
- Document 3 : Nathalie SARRAUTE, Le Planétarium, Éditions Gallimard, 1959.
- Document 4 : Affiche de l'Anjou Vélo Vintage, 2014.

La synthèse a semblé accessible, à la portée des candidats, à l'exception du document littéraire dont le lien avec la thématique du « vintage » a été difficile à établir. Le corpus pouvait sembler peu équilibré, le document 1 concentrant à lui seul beaucoup de pistes. La synthèse aborde en définitive une thématique et des problématiques ciblées et visiblement éloignées de la culture de nombreux candidats.

- les principes de l'exercice sont connus mais la mise en œuvre est difficile. En effet, la confrontation réelle des documents reste difficile pour certains candidats. Paraphrase et montage de citations sont à déplorer dans les travaux les plus fragiles.
- l'emploi des pronoms « je » et « nous », dans certains travaux, se traduit par la présence d'une subjectivité contraire aux principes de l'exercice.
- paraphrase et montage de citations sont à déplorer, dans les travaux les plus fragiles ; d'autres, en revanche, ne font pas référence aux documents du corpus ;
- de nombreux travaux peinent à proposer un trajet argumentatif explicite, ce que l'absence de mise en page révèle ; d'autres se contentent de reprendre la problématique du sujet d'expression personnelle ;
- la fin des synthèses est souvent inaboutie : on ne répond pas explicitement à la problématique initiale.

#### **b) Travail d'écriture personnelle**

L'intitulé était le suivant ; « Selon vous, le culte des objets du passé n'est-il qu'une attitude superficielle ? Vous répondrez à cette question d'une façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles. »

- la brièveté de nombreux travaux ne permet pas l'expression d'une pensée organisée ;
- les références culturelles sont très souvent absentes ou reprises du corpus sans appropriation ;
- l'énoncé du sujet n'est pas suffisamment pris en compte. Il est réduit à un thème général ;
- de nombreux travaux évitent de présenter un jugement personnel explicite en fin de copie, ce qui est contraire à la finalité de l'exercice.

#### **c) Maîtrise de la langue**

- elle demeure très hétérogène : la cohérence du propos est parfois difficile à établir ;
- la syntaxe est globalement maîtrisée, dès lors que les phrases ne sont pas complexes ;
- le lexique s'appauvrit lorsqu'il concerne l'expression de la pensée ou la structuration logique du propos. Cette difficulté à formuler ou à reformuler explique la forte présence de la paraphrase ;
- une maîtrise insuffisante de l'orthographe peut finir par rendre difficile la compréhension du propos.

## **2.2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE – E1B**

110 candidats inscrits (78 candidats en formation initiale et 32 candidats isolés ou ayant préparé par le CNED, ou par alternance)

Note la plus haute : 20

Note la plus basse: 3

Moyenne globale: 11,65

Les examinateurs déplorent dans l'ensemble un niveau de langue globalement faible : certains candidats ne maîtrisent même pas le lexique de base (cheap, expensive, buy, save, spend). La prise de notes sur la vidéo, est encore lacunaire (4pts) et pénalise l'EOC, d'autant plus que de nombreux candidats ne sont pas entraînés à donner leur avis, à réagir après la compréhension restitution. La compréhension du document qui doit être évaluée l'est difficilement, dans la mesure où la restitution se fait en anglais et non en français, ce qui gêne énormément la formulation. La partie EOI est également malaisée.

Le compte rendu de stage qui permet aux examinateurs d'attribuer des points aux candidats n'est trop souvent même pas préparé ou maîtrisé (lexique professionnel non appris).

Certains candidats admettent avoir complètement négligé l'apprentissage de l'anglais, être incapables de comprendre ou de s'exprimer, et en dépit de la bienveillance et des sollicitations des examinateurs, ils ne parviennent absolument pas à échanger en anglais. Une grande partie des candidats se situe entre 6 et 12, un tiers des candidats se démarque avec des prestations satisfaisantes voire très satisfaisantes pour un petit nombre.

### **Conseils aux candidats :**

On ne peut qu'insister sur l'importance pour les étudiants, de faire l'effort de maîtriser au moins les fondamentaux de l'anglais, de connaître le déroulement de l'épreuve afin de se préparer à l'oral, surtout pour les sessions à partir de 2017 qui affectent un coefficient 3 à la matière.

## **2.3 MATHÉMATIQUES – E2**

229 copies de mathématiques ont été corrigées pour cette session 2015. La moyenne est de 10,5 et l'écart-type d'environ 4,2. La moyenne est donc conforme à celle de l'année dernière et les résultats demeurent très hétérogènes.

Le sujet est globalement classique et sans surprises. Les thèmes et méthodes à mettre en oeuvre ont été traités en détail par les enseignants au cours de l'année scolaire. Les questions couvrent bien l'ensemble du programme et sont globalement d'une difficulté raisonnable.

On note, comme souvent, beaucoup de difficultés dans la maîtrise des techniques calculatoires de base en analyse. Les étudiants sont clairement plus à l'aise dans l'exercice de probabilités.

Cependant, la partie concernant la loi normale est moins bien traitée, ou même non traitée pour de nombreux étudiants. Ceci s'explique sans doute par la difficulté plus importante de la première question.

## **2.4 ECONOMIE DROIT – E3A**

### ***RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNE DE CORRECTION DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE ET DROIT***

L'épreuve écrite d' « Économie et Droit » se compose de deux parties indépendantes : une partie économique et une partie juridique, d'une durée respective de deux heures. Chaque partie fait l'objet d'une évaluation indépendante. La note finale est obtenue en faisant la moyenne des deux notes, arrondie au demi-point supérieur.

L'objectif visé est d'évaluer les compétences économiques et juridiques exprimées au sein du référentiel dans leurs composantes méthodologiques et notionnelles.

On veut apprécier l'aptitude du candidat à appréhender l'environnement économique et juridique et en percevoir l'évolution ; analyser une situation et poser un problème ; mener une réflexion et construire une argumentation.

#### **Commentaires sur le sujet**

- **Économie**

Le sujet porte sur le marché du miel et la biodiversité. Le candidat dispose d'un dossier documentaire. A partir de celui-ci et de ses connaissances personnelles, le candidat doit rédiger une note structurée et argumentée en se basant sur trois questions. La forme et le fond du sujet sont conformes aux programmes.

- **Droit**

Le sujet traite de la clause de non concurrence, de la protection des données personnelles, du pouvoir de résiliation unilatérale d'un contrat administratif par la personne publique. Il est conforme au programme.

#### **La prestation des candidats**

La moyenne générale s'élève à environ 9,58 sur 20, ce qui marque un nouveau recul repli par rapport à la moyenne obtenue en 2014 (9,76) et en 2013 (10,10).

#### **Commentaires sur la forme.**

En général, la méthode a été respectée. La forme a été prise en compte dans le barème (4 points sur l'ensemble des deux épreuves).

Les correcteurs soulignent de trop nombreuses fautes d'orthographe et d'expression.

#### **Commentaires sur le fond.**

- En économie, le sujet nécessitait des étudiants un niveau de culture générale certain. Il leur a souvent été difficile d'appréhender la notion de biodiversité comme un bien public mondial. Ils ont par ailleurs eu du mal à faire le lien entre les informations données dans le sujet et les notions plus économiques demandées dans les réponses.

- En droit, les principes dégagés par la jurisprudence fournie au dossier n'ont pas été correctement restitués, les droits des personnes fichées et les obligations du responsable du traitement pas suffisamment expliqués. Beaucoup de candidats se

sont bornés à recopier les éléments de l'annexe 4 fournie. Très peu de candidats connaissaient les règles de droit relatives au pouvoir de résiliation unilatérale du contrat administratif par la personne publique.

### **Conseils aux candidats**

Les candidats doivent porter leurs efforts sur :

- L'acquisition de connaissances précises
- L'introduction de la note structurée au début de la prestation
- La lecture attentive du questionnement qui entraîne obligatoirement la définition des concepts utilisés
- Le respect de la méthode quel que soit l'exercice proposé
- L'argumentation proposée à partir de la sélection des informations contenues dans les annexes et des connaissances acquises
- L'orthographe et le soin

### **IMPORTANT**

**L'évolution des consignes de correction conduit à formuler plusieurs nouvelles préconisations pour les prochaines sessions :**

#### **En économie :**

- Faire des conclusions par question. Celles-ci sont valorisées par le barème.
- Les connaissances, les savoirs sont clairement attendus dans les réponses. Les seules compétences de repérage d'information, d'analyse et de synthèse sont insuffisantes pour garantir un résultat satisfaisant.
- Il est essentiel de définir systématiquement et complètement des mots-clés du sujet.

#### **En Droit :**

- Dans sa formulation, le problème juridique doit être posé de manière générale et non centré sur l'unique cas juridique proposé.
- Il est impératif de respecter la forme demandée par le sujet pour comptabiliser les points (cas pratique ou note structurée).
- Il est nécessaire de citer la jurisprudence du dossier.
- Remarque : à partir de la session 2016, le dossier juridique sera évalué par compétences.

## **2.5 MANAGEMENT – E3B**

### **Le sujet**

Le sujet est jugé sans surprise et démontre une volonté d'équilibre entre les questions relatives au programme de chacune des deux années de BTS.

Lors des travaux de correction, le jury a apprécié le contexte proposé (un hébergeur de sites), car il semble très accessible et ne favorise *a priori* aucune spécialité de BTS. Les questions 1 à 3 apparaissent compréhensibles, « classiques », et

relativement abordables pour les candidats bien préparés. En revanche, la formulation des questions 4 à 6 nécessitait un travail d'analyse plus soutenu pour être bien comprises par les candidats.

En ce qui concerne les auteurs, le rapport 2014 mentionnait « [...] une volonté affirmée [...] par l'Inspection générale, qui rappelle que les auteurs font partie intégrante du programme, et qu'ils ont toute leur place au niveau du BTS. En conséquence, les étudiants doivent lors de l'épreuve se montrer capables de mobiliser d'eux-mêmes les références théoriques nécessaires à l'analyse». Cette année, si la question 1 appelait explicitement une référence à un auteur (en l'occurrence Schumpeter), la formulation des autres questions laissait les candidats libres de convoquer les auteurs et concepts théoriques. Pour ces questions, les références étaient valorisées, mais le barème mettait davantage l'accent sur l'analyse, la justification et l'argumentation. La règle rappelée ci-dessus reste toutefois valide.

## La prestation des candidats

### *Éléments statistiques*

Moyenne : 9,72

Note la plus haute : 20

Note la plus basse : 1

### *Appréciation d'ensemble*

Les résultats sont sensiblement meilleurs que pour la session 2014 (+ 1,35 points sur la moyenne). L'éventail des points a été très largement utilisé (de 1 à 20, hors copie vierge).

On trouve des copies faibles, voire très faibles, des copies modestes (notamment le fait de candidats ayant parfois manifestement travaillé et appris, mais en échec sur la seconde moitié du sujet), mais aussi des productions très honorables, et même d'excellente qualité (plusieurs notes supérieures à 15 et même une copie à 20/20).

### *Question par question*

**Question 1 : la démarche entrepreneuriale d'Octave Klaba** – La question était simple, très classique. Approximativement une moitié des candidats ne connaissent pas la logique entrepreneuriale telle qu'elle est décrite par Joseph Schumpeter, et sont donc incapables de s'y référer valablement.

**Question 2 : le diagnostic interne de l'entreprise OVH** - Là aussi, une question plutôt simple à traiter, sous réserve de structurer sa réponse, et de maîtriser les notions fondamentales de diagnostic stratégique, de ressources, et de compétences. Les réponses trop strictement rédactionnelles, sans structure apparente permettant de faire ressortir l'information utile, ont été ici pénalisées. A l'inverse, certains candidats sont capables d'attribuer les concepts aux auteurs pertinents.

**Question 3 : les stratégies d'OVH** – Encore une question très abordable car basée sur des notions fondamentales faisant référence à des auteurs majeurs, mais loin d'être évidentes et distinctes (quand elles sont connues) dans l'esprit de trop nombreux candidats.

#### **Question 4 : les conditions de mise en œuvre de la croissance d'OVH –**

L'expression « conditions de mise en œuvre » s'est traduite dans l'esprit d'un certain nombre de candidats par « modalités », c'est-à-dire une partie identifiée du corpus théorique du management. Trop peu ont su voir ici une occasion de soulever, au-delà des débuts prometteurs de l'entreprise, un problème de management.

#### **Question 5 : la nécessaire évolution de la structure d'OVH**

#### **Question 6 : les solutions organisationnelles**

N'ayant pas, pour la plupart, clairement identifié le problème de structure, peu de candidats ont fait le lien entre la structure actuelle de l'entreprise, « l'adhocratie », et le besoin de faire évoluer cette structure, avec les modifications organisationnelles pratiques à prévoir. Certes les réflexions sur la structure apparaissent assez abstraites et quelque peu ardues pour l'étudiant moyen, mais « l'adhocratie » est souvent présentée comme une évolution possible de la structure - comme un moyen d'assouplir une structure trop rigide. Or ici, on est en présence d'une adhocratie que l'on a besoin de faire évoluer, pour des raisons de coordination, vers plus de hiérarchie (le *middle management*) et de formalisme. Le cas présentait donc un schéma déroutant pour les candidats les moins à l'aise avec ces aspects. A l'inverse, d'autres, ayant par ailleurs manifesté une faible connaissance des concepts théoriques sur la première partie du sujet, ont su ici manifester une intelligence du problème.

#### *Remarques diverses*

- des copies où la numérotation des questions a disparu, de sorte que l'on ne sait pas précisément à quelle question le candidat répond ;
- des réponses insuffisamment structurées ;
- des réponses insuffisamment synthétiques (pas de tableau, alors que c'était à l'évidence l'outil de présentation pertinent) ;
- une trop faible maîtrise du vocabulaire spécifique ;
- des noms de concepts mal mémorisés, au nom totalement fantaisiste (la stratégie de « diminution par les coûts » !)
- des auteurs de toute évidence « imaginaires », ou encore des auteurs « maltraités » (nom déformé, mal orthographié, date de mort antérieure à la date de naissance !).

#### **Conseils aux candidats**

A l'évidence, une bonne préparation à l'examen passe par :

- un travail régulier et systématique des éléments du programme (1ère° et 2ème° année, la 1ère année ne devant en aucun cas être négligée, comme le démontre le sujet de cette année) ;
- un apprentissage réel des différentes notions, qui permet de fournir lors de l'examen des réponses structurées et étayées.

#### *Démarches et attitudes à privilégier*

- Traiter le sujet méthodiquement, dans l'ordre des questions. Attention ! Des copies sont parfois présentées sous forme de réflexion structurée, sans mention claire du numéro de la question traitée. Cette façon de répondre pénalise le candidat, dans la mesure où le correcteur peut difficilement

attribuer les points. S'en tenir donc à des réponses question par question, sans rechercher d'effets de présentation et de style.

- Bien lire les questions (plusieurs fois, systématiquement), les relier aux concepts et notions, pour identifier le travail demandé (et éviter ainsi le hors-sujet), pour structurer sa réponse en fonction des consignes données (ex. : solutions et limites) et fournir les éléments attendus, en évitant la recopie dépourvue d'analyse.
- Bien lire les documents, plusieurs fois également.
- Définir systématiquement et préalablement les concepts et notions que l'on va exploiter dans sa réponse.
- Adopter la présentation sous la forme d'un tableau quand le questionnement s'y prête.
- Approfondir les questions théoriques qui font appel aux connaissances de cours.
- Identifier clairement le problème avant de proposer la solution (la solution n'est pas le problème) et s'assurer du lien entre problème(s) identifié(s) et solution(s) proposée(s).
- Faire référence à des auteurs de façon pertinente, c'est-à-dire en ayant une idée claire (même si elle est simplifiée) de leur pensée, et en la reliant au point précis du cas étudié.
- Soigner l'expression, notamment l'orthographe.
- Présenter la copie avec soin.

#### *A éviter*

- Proposer un « catalogue » de solutions sans rapport précis avec le cas étudié.
- Des réponses peu synthétiques où les éléments pertinents sont noyés dans le verbiage.
- Les citations d'auteurs qui ne servent pas à motiver la réponse, qui sont sans lien clair avec la réponse fournie.
- Le recopiage de longs passages.
- La paraphrase, « raconter » le cas de façon interminable et stérile, sans répondre aux questions (autrement dit sans « valeur ajoutée »).

## **2.6 GESTION DES OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES – E4**

Les quatre dossiers du sujet portaient sur les points suivants : opérations courantes, gestion des immobilisations, opérations relatives à la gestion du personnel et travaux fiscaux. Aucun ne présentait de difficultés majeures.

Il est utile de remarquer que, cette année, 3 dossiers sur 4 portaient essentiellement sur le programme de première année et il n'y avait aucun exercice sur le P6. En terme d'équilibre, le dossier 1 était plus long que les autres.

#### Les résultats :

On obtient une moyenne générale de 12/20, note la plus basse 4,9, note la plus haute 18,1.

La moyenne sur chaque dossier est de :

- 12,5 pour le dossier 1
- 11,7 pour le dossier 2
- 12,8 pour le dossier 3
- 10,9 pour le dossier 4.

Il semble que le dossier soit celui-ci qui ait été le moins bien traité alors que le barème était beaucoup plus généreux. Peut être s agit il d'un problème de gestion du temps.

Les copies : axe d'amélioration :

On note que les élèves manquent de précision dans la rédaction de leur copie, tant au niveau du respect des normes que des éléments à porter sur les copies comme la numérotation des pages

## 2.7 ANALYSES DE GESTION ET ORGANISATION DU SYSTEME D'INFORMATION – E5

### **Commentaires sur le sujet**

Le sujet porte sur « Le théâtre du carrefour », une SARL qui exploite un théâtre parisien. Le contexte a globalement été apprécié pour son originalité et son intérêt. Il est riche et couvre une bonne partie du programme.

Le **dossier 1 « Organisation du système d'information »** est composé de 2 parties :

- Analyse et exploitation du système d'information actuel
  - Étude classique du schéma conceptuel autour de 3 questions d'analyse
  - Des requêtes SQL à expliquer ou à créer
- Évolution du système d'information
  - Mise en place de procédures de contrôle des budgets avec pour support un schéma conceptuel des traitements analytiques, une requête SQL de mise à jour et une analyse des droits d'accès.
  - Modélisation des plannings salariés basée sur l'extension du schéma conceptuel
  - Projet d'intégration des logiciels avec la proposition d'arguments en sa faveur

Le dossier 1 semble assez classique et bien structuré dans sa formulation. Il est bien intégré par rapport au dossier 2.

Le **dossier 2 « Analyses de gestion »** comprend 3 parties :

- Calcul des marges et des coûts des spectacles
  - Détermination et commentaire des marges sur coût variable et sur coût spécifique de chaque spectacle
  - Recherche d'une recette et d'un nombre de spectateurs minimum à atteindre

- Analyse et mise en place de tableaux de bord : proposition d'indicateurs
- Élaboration du budget de trésorerie optimisé : Analyse des excédents et des besoins de trésorerie.

Le dossier 2 est jugé un peu long, surtout la dernière partie mais très diversifié.

### **Prestation des candidats**

La moyenne générale est de 11,56/20. Les candidats ont globalement eu le temps de traiter l'ensemble des questions malgré une partie gestion plus longue.

	Organisation du système d'information			Analyses de gestion				Total sur 20
	I (15pts)	II (25pts)	Total sur 40	I (14pts)	II (9pts)	III (17pts)	Total sur 40	
<b>Moyenne</b>	9.65	13.07	22.72	9.47	4.19	9.11	21.12	<b>11.56</b>

*Rappel moyenne 2014 : 8.9*

#### Dossier 1 :

Les candidats ont bien traité ce dossier au niveau du schéma des traitements, des requêtes et de l'analyse. Une bonne lecture du sujet permettait de répondre aux questions.

#### Dossier 2 :

Les copies des candidats montrent les mêmes points de difficultés :

- Dans la partie 1, sur les questions 3 et 4.
- Dans la partie 3 : beaucoup de justifications, traitées rapidement par manque de temps.

La partie 2 permet d'évaluer la capacité de contrôle. Elle est moins bien traitée que ne le prévoyait les correcteurs, qui notent également qu'un grand nombre d'étudiants n'a pas compris la question portant sur les indicateurs de gestion (correspondant aux facteurs clés de succès).

### **Conseils aux candidats**

Beaucoup de réponses étaient guidées par les annexes. Il est donc important de les lire de façon approfondie.

Certaines copies montrent un problème de gestion du temps. Cela se ressent sur les dernières questions du dossier 2, alors que le sujet était progressif et nécessitait encore de la réflexion sur cette partie. Il faut donc bien répartir le temps dès le départ.

Des candidats n'ont pas compris la question sur les indicateurs des facteurs clés de succès : une lecture plus attentive de la question et le rapprochement avec du vocabulaire utilisé en management par exemple devrait permettre aux étudiants de traiter ce type de question.

Les commentaires sont souvent de simples constats. Il serait bon qu'ils apportent également une recherche des causes au problème ou des pistes de solutions. Le contrôle et l'analyse sont là pour enrichir la technique pure.

## **2.8 CONDUITE ET PRESENTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES – E6**

L'épreuve se passe en CCF pour la majorité des candidats. Les commentaires ci-dessous ne concernent que les épreuves ponctuelles.

### **Rappel sur l'organisation de l'épreuve**

Organisation de l'épreuve

L'épreuve est constituée de trois parties :

- Un exposé de 10 minutes sur les travaux professionnels réalisés au cours des périodes de stage ou d'emploi ;
- Un entretien de 15 minutes portant sur le mémoire et les travaux réalisés au cours des périodes de stage ou d'emploi ;
- La présentation d'une APS sur poste informatique pendant 25 mn.

Cette épreuve est précédée d'une préparation de 25 minutes : le candidat a accès à l'ensemble des supports concernant l'APS choisie par le jury.

### **Prestations des candidats**

Quelques candidats semblent ignorer totalement le déroulement de l'épreuve (candidats libres, mais aussi candidat présenté par un centre de formation).

#### Le mémoire :

Le contenu du mémoire est le plus souvent respecté. La partie "Description du système d'information comptable et de gestion" est trop souvent incomplète, en particulier au niveau organisationnel. La description des travaux effectués se limite parfois à l'énoncé des manipulations informatiques. Un trop grand nombre de candidats néglige la relecture et présente des dossiers avec un nombre de fautes et/ou de phrases mal construites beaucoup trop important.

#### L'exposé

L'exposé est en général bien structuré et illustré par des documents assez bien construits. La prestation des candidats est très inégale. On peut regretter pour certains d'entre eux un manque d'analyse et de recul, en particulier pour les alternants qui ont travaillé pendant deux ans dans l'organisation présentée.

#### L'entretien

L'écart de notes est important et s'explique en grande partie par l'implication du candidat dans la formation sur le terrain. Certains ont fait preuve de curiosité et sont capables de présenter les tenants et aboutissants des travaux confiés. D'autres ont une vue très partielle de l'organisation.

#### La pratique sur poste informatique

Dans tous les centres, certaines APS manquent de contenu.

Pendant sa prestation, « le candidat explique et justifie les démarches, les méthodes et les opérations qu'il a mises en oeuvre ». De nombreux candidats proposent des solutions identiques, pas toujours pertinentes, et ne savent ni expliquer ni justifier.

De nombreux incidents ont été provoqués par des fichiers non démontrables :

- Certains candidats n'ont pas les fichiers correspondants aux APS présentées;
- D'autres présentent des APS préparées l'année précédente en formation initiale. Ils ont sauvegardé le "fichier de lancement" ce qui ne leur permet pas d'ouvrir le dossier puisque la base de donnée associée est absente.

### Conseils aux candidats

1) Présenter un dossier d'examen complet :

- un exemplaire des certificats de stage ou des certificats de travail ;
- le mémoire de 10 pages maximum sans annexe ;
- les cinq fiches d'APS et les supports numériques associés.

2) Préparer une trame d'exposé comprenant le résumé du mémoire et la présentation d'un thème, d'une problématique ou du compte-rendu d'un travail effectué. Prévoir les documents qui permettront d'illustrer le propos. Penser à la gestion du temps.

3) Une bonne connaissance des terrains de stage ou d'alternance est la clé de la réussite de l'entretien. Cela sous-entend de faire preuve de curiosité pendant les périodes de formation sur le terrain.

4) Présentation de l'APS sur poste informatique

#### Extrait de la circulaire d'organisation

*« Les candidats passent cette épreuve dans les centres d'examen désignés par les autorités académiques sur les matériels mis à leur disposition et aux dates et heures fixées par les Recteurs. Ils doivent se munir des logiciels, applications, ressources informatiques et documents nécessaires au déroulement de l'épreuve. Les candidats restent seuls responsables de la mise en oeuvre de ces ressources. Les candidats concernés par ces dispositions et qui ne sont pas munis de ces éléments ou qui ne sont pas en mesure de les installer et de les mettre en oeuvre sur les matériels mis à leur disposition, ne peuvent pas être évalués. La mention NV (non valide) est alors reportée sur le bordereau de notation. Ces candidats ne peuvent pas se voir délivrer le diplôme. »*

Les candidats devront donc s'informer auprès du centre d'examen de la présence des logiciels nécessaires à leur présentation. Dans le cas contraire, ils devront se munir d'un portable correctement équipé.

Il est conseillé de vérifier que tous les fichiers utilisés et/ou produits au cours des APS sont présents sur le support numérique et sont opérationnels.

Pour chaque APS, le candidat peut prévoir un fil conducteur qui lui permettra de présenter rapidement le contexte, la problématique et les solutions proposées. Il est important d'aborder les contraintes, de justifier les choix, d'indiquer si nécessaire les limites ou insuffisances des solutions présentées. Le candidat doit être capable de démontrer les étapes du traitement sur poste informatique.